

Fiches pratiques

MOBILITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Bien connu des formations, les études à l'étranger étaient jusqu'à présent rares en alternance. Avec la réforme de l'Apprentissage, et notamment la loi du 5 septembre 2018 ; **il est désormais possible de partir**, changer de région ou de pays en tant qu'apprenti

COMMENT ?

Encourager les apprentis à **faire le choix d'une expérience professionnelle dans une autre région ou à l'étranger**, au même titre que les étudiants en formation continue. La mobilité nationale et/ou internationale offre plusieurs avantages, non négligeable sur le marché actuel du travail :

- découvrir une autre culture, un patrimoine et/ou une langue différente,
- découvrir le monde de l'entreprise à l'échelle internationale et nationale
- découvrir les différentes méthodes et/ou procédés, propres à chaque pays ou chaque région et bassin d'emploi
- apprendre de nouvelles techniques et/ou de nouveaux outils ,découvrir des métiers nouveaux
- étoffer son CV d'une expérience professionnelle à l'étranger...

Découvrez le journal de bord de Sandra, ayant bénéficié d'une mobilité internationale au Maroc, et de Clément, parti en Polynésie Française dans le cadre de sa mobilité nationale



pour toute information contactez votre référente mobilité du CFA :

Clémence BAUDIER

cbaudier@cfa-sport.com

Téléchargez les Kits Mobilité internationale Alternants et Entreprises en cliquant sur les Guides ci-dessous

LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR
SON AVENIR PROFESSIONNEL

Accompagnez vos
ALTERNANTS
dans leur
MOBILITÉ
européenne ou internationale



LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR
SON AVENIR PROFESSIONNEL

Boostez la
MOBILITÉ
européenne ou internationale de vos
ALTERNANTS

